

MUNICIPALITÉ / ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE CHAVILLE
1^{ère} réunion année scolaire 2009/2010
Compte Rendu de la reunion du 18 novembre 2009

Participants :

MUNICIPALITÉ	ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES		
G. DAEL A. BROSSOLET B. LEVAVASSEUR	<u>ACPE-PEEP</u> V. BERNON M. BULLIER S. GALLIENNE	<u>CAAPE</u> C. MONNET C. HENIN	<u>FCPE</u> P. CARREZ S. DELAROCHE- HOUOT

APPEL D'OFFRE RESTAURATION SCOLAIRE

Déroulement de l'appel d'offre

Après la réunion de travail sur le cahier des charges avec les parents d'élèves en juin 2009, l'appel d'offre a été lancé sur la base du cahier des charges actuel (au dessus des normes minimales imposées par le GERMEN), avec des options supplémentaires. Ce nouveau cahier des charges intègre désormais la restauration petite Enfance (crèches chavilloises)

6 sociétés ont répondu à l'appel d'offre. 5 ont été sélectionnées et 4 ont fourni une réponse au cahier des charges: Sogeres, Sodexo, Compass (Eurest) et Avenance. Sogeres et Avenance ont été retenues en phase finale de négociation. La Sogères a été retenue car elle offrait la meilleure réponse en termes de coûts et d'engagements au regard du cahier des charges.

Le nouveau contrat avec la SOGERES :

Le nouveau contrat prendra effet en janvier 2010 et se clôturera fin 2014.

La Sogeres a changé de cuisine centrale pour servir Chaville ; les cuisines sont maintenant à RUEIL MALMAISON (elles étaient à POISSY auparavant). Ce changement permet une amélioration de la prestation et notamment plus de souplesse dans les conditionnements.

Sur 2010, une hausse des coûts de 2,5 % en moyenne sur toutes les écoles est à noter. Pour le moment aucune décision municipale sur sa répercussion aux parents n'a été décidée. Cette décision sera inscrite dans les prochaines orientations budgétaires pour 2010 et pourrait être applicable fin du 1^{er} semestre 2010 ou à la prochaine rentrée de septembre.

Le contrat reste sensiblement le même que le précédent avec des options en plus :

*Toujours 5% de bio pour privilégier la proximité et l'origine française des produits. L'augmentation à 10% pour 2012 (Grenelle de l'environnement) se ré-étudiera dans 1 an ou

2 lorsque les filières françaises se seront développées.

* Toujours de pain artisanal (pain fabriqué par des Boulangeries Chavilloises acceptant les conditions du marché Sogeres)

*Parmi les nouveautés : des compotes de fruits sans sucre ajouté, fabrication de purées fraîches (pas de surgelés), une attention particulière au recyclage des emballages.

L'équipe :

Une nouvelle équipe est mise en place à Chaville avec un responsable du contrat également aussi responsable financier.

Une nouvelle référente à temps plein, Mme Gaudry (déjà très impliquée sur l'école de Paul Bert)

La formation du personnel est toujours à l'ordre du jour dans le cahier des charges, mais il est difficile pour la mairie de contrôler ces formations.

Gestion des impayés :

Les impayés sont un gros poste ; la Sogeres s'occupera désormais de gérer les relances de manière plus globales. Précédemment elle initiait les relances et la mairie prenait le relais. en transférant les dettes à la Trésorerie Générale qui effectuait le recouvrement.

A noter que pour une prise en charge par le CCAS, cela ne peut s'envisager que sur la seule initiative des familles. La mairie garde la possibilité de racheter des dettes de façon ponctuelle (la décision est prise en commission d'impayés où siège le CCAS).

Les moyens pour un meilleur contrôle et de meilleurs ajustements :

Le nouveau cahier des charges a ajouté des pénalités financières et augmenté leurs montants.

Pour contrôler la prestation, la mairie poursuit ses visites surprises des cantines au rythme d'une visite par semaine et s'appuie sur les retours des animateurs qui appellent en cas de gros dysfonctionnement ou remplissent des fiches d'évaluation.

La commission des menus se réunit toujours tous les 2 mois et c'est l'occasion d'échanger voire de recadrer les choses si nécessaire (Parmi les participants : représentants mairie, Sogeres, animateurs parfois, caisse des écoles).

Visibilité des parents d'élèves sur le suivi du nouveau contrat avec la Sogeres.

Les parents d'élèves demandent à avoir une présentation du contenu du nouveau cahier des charges, comme réalisée lors du précédent contrat, par la municipalité et par le prestataire.

La municipalité précise que le détail de la prestation Sogeres se trouve dans le compte-rendu du Conseil municipal d'octobre 2009, consultable sur le site Internet de la ville.

CANTINE DE PAUL BERT

La Municipalité n'a pas reçu le compte rendu de la visite des services vétérinaires à la cantine de Paul Bert effectuée en septembre.

NOUVEAU PÔLE SCOLAIRE

- Aujourd'hui la mairie et les directeurs concernés travaillent sur l'inventaire du matériel, mobilier et équipement. Presque tout sera neuf à l'exception de ce que souhaitent conserver les enseignants.
- Les animateurs auront une salle côté maternelle avec ordinateurs et Internet leur permettant de communiquer en direct les remontées vers la mairie, notamment au sujet de la cantine.
- Une réflexion est en cours sur les accueils du matin , l'organisation d'un dépose minute, le stationnement aux abords de l'école et la circulation en général. Une réunion sur ce sujet est prévue avec les représentants de parents d'élèves début d'année 2010.
- Pour l'informatique, l'idée du chariot mobile serait retenue ...de là se pose la question de la mise en place du B2I sur l'ensemble des écoles élémentaires de Chaville.
- Un centre de loisirs sera en place temporairement sur ce nouveau pôle.
- Les travaux sont dans les temps et la livraison est prévue à la Toussaint 2010.

EQUIPEMENT INFORMATIQUE DES ECOLES ELEMENTAIRES

L'équipement du nouveau pôle scolaire soulève les difficultés en place pour l'équipement informatique d'Anatole France notamment. Un problème essentiel résiderait dans la nécessité de changer les installations électriques.

Les parents d'élèves précisent que le B2I ne peut malheureusement toujours pas être effectif ni à Paul Bert ni à Anatole France et souhaitent qu'une réunion de travail soit organisée avec la mairie et un représentant de l'Education Nationale, Mr Curalluci, en charge des aides possibles que l'Education Nationale peut mettre à disposition des équipes enseignantes et des Mairies pour le développement des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication.

LES CLASSES DE NEIGE

Traditionnellement les CM1 de Chaville partent en classe de neige chaque année.

Le contrat avec le prestataire prenant fin en décembre 2010 (les classes de neiges de l'hiver 2010 sont comprises dans ce contrat), pour le renouvellement du contrat, la question est posée par la mairie de garder ou non les classes de neiges, plutôt que d'autres classes découvertes.

Les associations de parents d'élèves souhaitent que ces projets soient maintenus.

L'idée est donc de relancer le marché avec un cahier des charges bien défini, dans lequel les enseignants s'impliquent en listant précisément les activités souhaitées et que les demandes

de chaque établissement ne soient pas trop disparates.
Un courrier sur un projet de cahier des charges va à ce titre être adressé aux directeurs.

LA CARTE SCOLAIRE

La carte actuelle sera peut être difficile à gérer dans quelques années au vu du nombre de naissances de ces dernières années et à la construction des nouveaux logements prévus sur la ville.

Les plus fortes augmentations d'effectifs devraient se situer sur Paul Bert, Les Pâquerettes et les Myosotis. Paul Bert et Pâquerettes étant intégrés dans le nouveau pôle scolaire qui comporte un potentiel de 25 classes, cette augmentation doit pouvoir être absorbée sans souci. En revanche, ce n'est pas le cas de l'école maternelle des Myosotis qui est actuellement à sa capacité d'accueil maximale, et qui nécessiterait une classe supplémentaire. A suivre donc.

Les associations vont dans le même sens que la mairie et souhaitent que la carte reste la même, quitte à gérer parfois des cas difficiles lors de la commission de dérogation.

LE TREMLIN

Le tremplin est une aide aux devoirs individualisée mise en place par la mairie. Elle est réalisée par des bénévoles et destinée à des enfants d'école élémentaire qui en ont besoin. Ces enfants sont proposés par les enseignants. La mairie organise ensuite la répartition des bénévoles auprès des élèves. Ces enfants ont alors une heure en tête à tête avec leur « soutien » une fois par semaine de 17h à 18h dans leur école, toute l'année avec cette même personne.

Cette année il a été décidé de faire ce soutien au sein de chaque école, évitant ainsi aux enfants et aux parents de se déplacer à l'Atrium ou aux Fougères comme c'était le cas auparavant. Cela favorise également la liaison avec les enseignants qui sont sur place.

Le Tremplin n'a démarré qu'après les vacances de Toussaint, du fait de cette nouvelle organisation.

Aujourd'hui l'équipe compte 19 bénévoles pour 23 enfants.

Afin que ce tremplin fonctionne bien, des bénévoles supplémentaires sont nécessaires.

Alors, avis aux amateurs! N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressés.

LA TOUTE PETITE SECTION

Il existe une seule classe de toute petite section à Chaville (enfants de 2 ans). Elle est aux Pâquerettes et l'inscription se fait au près de la mairie sans carte scolaire.

L'avenir de cette TPS est sur la tangente, du fait que l'Education Nationale souhaite les supprimer. Difficile aujourd'hui d'affirmer si le système pourra perdurer, notamment du fait que très peu d'enfants sont inscrits à ce jour pour la rentrée 2010.